

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/12/S/2020-2021 POUR LA FOURNITURE DU SERVICE DE RENOUVELLEMENT DES LICENCES ET MISES A JOUR LOGICIELLES DES PRODUITS VMWARE DE L'OBR

Date de Publication : 15/09/2020

Date d'ouverture des offres : 06/10/2020

1. Objet.

L'OBR invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées « **pour la fourniture du service de renouvellement du support et des licences de mises à jour logicielles des produits VMware de l'OBR** », dont les spécifications et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement.

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de l'OBR, exercice 2020-2021.

3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Allotissement

Le présent marché est constitué **en un seul lot.**

5. Délai d'exécution

Le délai de renouvellement du support et des licences de mises à jour logicielles des produits VMware de l'OBR conformément aux spécifications techniques du DAO, est fixé à soixante (60) jours calendaires à compter de la date de notification définitive du marché, mais un soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30' à 17h 30', heure locale à l'adresse ci-après :

Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes,
Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,
Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,
B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 16

Il pourra également être obtenu physiquement à la Direction de l'Administration et des Approvisionnements, sur présentation d'un bordereau de versement de **cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU)** non remboursables, versés sur le compte n° N°1101/001.04 (Compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

8. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le **06/10/2020** à 10 heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier D'Appel d'Offres National Ouvert N°DNCMP / A.2.... / S / 2020-2021, A n'ouvrir qu'en séance publique du 06/10/2020, à 10h 30'.**

L'ouverture des offres aura lieu le **06/10/2020 à 10 h 30'** au 2^{ème} étage de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, 6^{ème} étage.

Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité. L'ouverture se fait en une seule étape. L'Ouverture des offres techniques et financières se fera en même temps.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés publics peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

9. Délais d'engagement.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

10. Garantie de soumission

Une garantie bancaire de soumission de sept cent mille de Francs burundais (700.000 BIF) est exigée.

11. Renseignements

Toute demande de renseignements doit parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le **10/09/2020**

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX
ET PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES**

Gérard HASABAMAHORO

P. O. Amidee Ndayishimiye
